

Bruxelles en mouvements

Périodique édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles
N°229 – 7 décembre 2009



L'insécurité urbaine
Même pas peur !

EN BREF

L'insécurité urbaine dans les quartiers populaires semble, si l'on en croit les discours en vogue, s'être généralisée. En y regardant de plus près, on observe qu'il s'agit essentiellement d'un effet politico-média-tique ayant comme conséquence la disqualification de certaines parties de ville alors appelées ghettos. Sur-fant sur des sentiments d'insécurité et de vulnérabilité bien ancrés dans la population, ces propos contribuent à renforcer les antagonismes sociaux. IEB tente d'objectiver ce sentiment pour le ramener vers d'autres rivages.

DE LA PAUVRETÉ DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Chers lecteurs, ne tremblez plus ! L'équipe d'Inter-Environnement Bruxelles a concocté pour vous, en cette période de grande crise, un double dossier anxiolytique. Plus besoin d'installer des barreaux aux fenêtres, ni d'acheter le dernier Smith & Wesson pour vous prémunir du danger. Grâce au BEM, la question de l'insécurité urbaine vous fera l'effet d'un pétard mouillé.



Le square du Bois aussi nommé «l'Impasse des milliardaires» est un exemple d'enclave affinitaire pour les plus fortunés.

Photo de couverture :
Jérôme Matagne

Notre premier dossier que voici a pour objectif de questionner la notion de sécurité et le «sentiment» qu'elle distille particulièrement dans les quartiers dits populaires. Ces «ghettos» où nichent dans des «clapiers insalubres» les descendants de la «classe dangereuse» ne sont peut-être pas ce que le sens commun nous donne à penser. L'insécurité, ce sentiment récurrent à qui l'on donne toujours plus de place en ce qu'il touche à l'intégrité physique des personnes (peur d'une agression, des «jeunes», des «étrangers»...) tend à masquer l'insécurité socio-économique croissante.

IEB avec l'expertise de la criminologue Sybille Smeets résiste la question de la sécurité à Bruxelles en vue de déconstruire, chiffres à l'appui, les propos alarmistes chers à certains en remettant la question

sociale au centre de la problématique. Sylvie et Pierre, du comité de quartier Maritime (Molenbeek) nous ont fait le plaisir de répondre à nos questions. Habitants d'un quartier stigmatisé, cible des politiques sociales territorialisées, ils nous donnent, dans cette interview, à considérer cette partie de la ville sous un angle différent du discours médiatique ambiant. Attachés à leur lieu de vie et de sociabilité, ils réfutent également l'idéal normalisant que veulent appliquer à l'espace les «classes moyennes» nouvellement installées.

Après cette étape préliminaire et nécessaire sur l'insécurité et son sentiment dans les quartiers «populaires», un second dossier atterrira sous votre sapin pour les fêtes de Noël. Il y sera question des dispositifs physiques et humains qui répondent à la perception subjective de l'insécurité

urbaine et la matérialisent dans le même mouvement. La sécurité urbaine n'est pas qu'une affaire de perception subjective mais comporte également des dispositifs physiques et humains.

Caméras de surveillance, architecture carcérale des nouveaux logements et bureaux, dispositifs anti-SDF, vigiles, privatisation de l'espace public... de nombreux dispositifs peuvent exister en ville grâce à une légitimation librement consentie par

tout un chacun dans ce «*nouvel âge de la peur*». «*Peur qui conduit à se prémunir à tout prix de l'imminence de la catastrophe, à instaurer le paradigme sécuritaire comme une des priorités politiques et juridiques majeures, à évaluer a priori toute personne ou tout acte en regard de son degré supposé ou calculé de dangerosité, à infiltrer espaces et corps de systèmes de contrôle et d'alerte.*»^[1]

[1] E. Sadin., *Surveillance globale, enquête sur les nouvelles formes de contrôle*, éd. Climats, France, 2009, p.229.

Objectiver l'insécurité et diversifier ses sentiments

Régulièrement les médias attirent notre attention sur la montée en flèche du sentiment d'insécurité. Ce phénomène est souvent lié à des événements d'emeutes urbaines et d'agissements de bandes de jeunes dans des quartiers pointés comme à risque en raison de la concentration de populations fragilisées et/ou appartenant à certaines communautés ethniques. Ces équations ne sont-elles pas par trop simplistes ?

Selon la note sur la sécurité à Bruxelles issue des Etats généraux, «*L'identification fantasmatique de Bruxelles à une ville dangereuse amène certains à concevoir pour la ville un projet sécuritaire, d'une part, basé sur un territoire quadrillé, sous contrôle permanent et investi préférentiellement par les forces de l'ordre et, d'autre part, orienté vers la maîtrise des comportements de populations définies comme problématiques*».^[2]

L'insécurité à Bruxelles, fantasme ou réalité ?

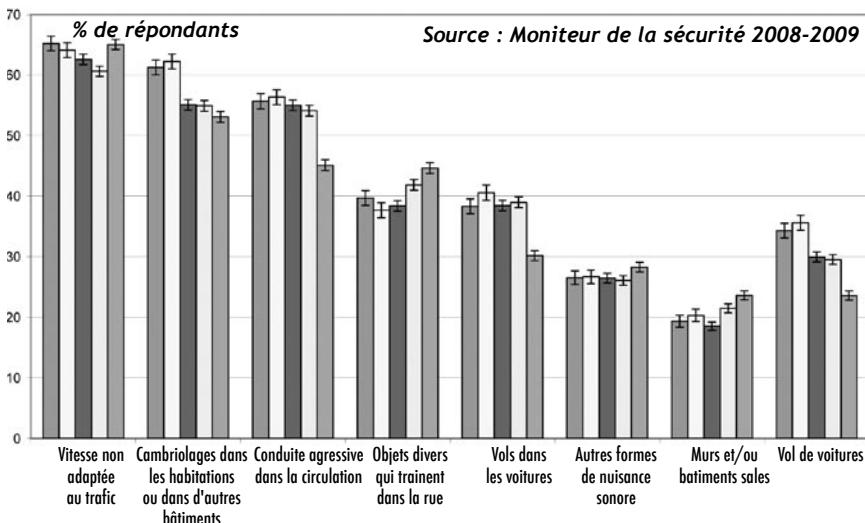
Ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre. Ou plutôt l'un et l'autre. L'insécurité est indéniablement un vrai problème. Elle fait partie des expériences sociales et réelles vécues par des individus et des groupes. Et quand elle n'est pas vécue en tant que telle, elle peut encore être ressentie ; il n'est pas besoin d'en être victime pour en avoir peur. Mais l'insécurité – et son sentiment – sont aussi des constructions sociales, politiques, médiatiques, voire citoyennes. Cela ne signifie pas que ces expériences, objectives ou subjectives, de l'insécurité n'existent pas, mais qu'elles sont d'emblée construites socialement.

Depuis 30 ans maintenant, on tend à

réduire la question de l'insécurité à celle des atteintes aux biens et aux personnes. L'insécurité (civile) serait ainsi tout ce qui met l'ordre en péril, que le risque soit réel ou non, mais aussi les menaces de désordres. Cette réduction progressive de la sécurité à des questions de maintien de l'ordre et du sentiment d'insécurité à la «*peur du crime*» officie comme un filtre, terriblement efficace, masquant les autres sources génératrices d'une insécurité (sociale) comme l'emploi, la santé, l'éducation ou encore les rapports sociaux plus structurels générateurs d'inégalités sociales. Même à ne considérer que le pan civil de l'insécurité, force est de constater qu'il est, en l'état, impossible de mesurer son ampleur, et ce, en raison du manque de fiabilité et de pertinence des instruments de mesure de celle-ci. S'agissant d'évaluer la variation de la délinquance ou des incivilités, deux figures phares de la question de l'insécurité aujourd'hui, les outils utilisés restent principalement les statistiques policières pourtant sujettes à caution. Il n'est en effet jamais inutile de rappeler que ces chiffres ne reflètent pour l'essentiel que l'activité des services qui les produisent – en l'espèce les services policiers – et non un soi-disant état de la criminalité.

[2] Ch. Mincke, S. Smeets, E. Enhus, *La sécurité à Bruxelles*, Etats généraux de Bruxelles, Brussels Studies, 5 janvier 2009.

Les problèmes de quartier : comparaison 2000, 2002, 2004, 2008.



Le graphique regroupe les réponses «tout à fait» et «un peu» à la question : «les faits suivants constituent-ils un problème dans votre quartier ?». Les problèmes de quartier sont classés par ordre d'importance décroissant pour l'année 2008.

Non seulement les statistiques ne prennent en compte que les faits qui parviennent à la connaissance de ces services, mais ces faits ne représentent eux-mêmes qu'une fraction de certains types de phénomènes que l'activité policière et judiciaire privilégié. Les statistiques criminelles présentées comme le reflet de la délinquance sont non seulement un leurre si on ignore les fluctuations de la criminalité «cachée» (le fameux chiffre noir), on ne peut savoir si la criminalité augmente ou diminue, mais ont pour conséquence de stigmatiser en la rendant visible un type de criminalité, celle associée aux espaces publics, comme si c'était la plus répandue.

Faire parler les chiffres

Mais, même en faisant l'exercice des chiffres, il faut bien constater que l'on est loin de l'explosion de la délinquance qu'on tente de nous démontrer depuis quelque temps dans les médias. Ainsi, la situation bruxelloise en termes de sécurité enregistrée est stable. Il n'y a pas de hausse des chiffres de la délinquance. En outre, contrairement à la perception commune, au sein des faits délictueux, seuls 7 % sont des atteintes à l'intégrité physique.

Concernant la délinquance juvénile : même constat opéré par l'Institut national de criminalistique et de criminologie : celle-ci est relativement stable sur les 25 dernières années. Aucune statistique policière ne permet jusqu'à présent de conclure à sa hausse ou à son aggravation. La proportion de mineurs impliqués dans tous les délits recensés en Belgique a décrue de 8,9 % en 1968 à 6,4 % en 2005.

L'étude constate en outre que la plupart des dossiers traités par les parquets de la jeunesse portent sur des délits peu graves. Les délits très graves, comme l'assassinat et le meurtre (ou la tentative), représentaient en 2005 à peine 0,08 % de tous les délits commis par des mineurs. Données contredisant largement les discours alarmistes des politiques et des médias...

L'insécurité, une affaire de sentiments variés

Malgré les chiffres plutôt «rassurants» évoqués ci-dessus, le sentiment d'insécurité est plus élevé en région bruxelloise que dans les autres régions : 18,6 % des Bruxellois se disent toujours ou souvent insécurisés pour 7 % des Flamands et 11 % des Wallons. Ce différentiel s'explique, en grande partie, par la diversité des sources du sentiment d'insécurité : précarité socio-économique, solitude, insécurité routière, peur de l'autre ... Autant de causes plus courantes à Bruxelles que dans les deux autres régions. Le *Moniteur de la sécurité* [3] montre en effet qu'à Bruxelles ce sont la vitesse excessive des automobilistes et l'encombrement des voiries qui insécurisent le plus les gens. Ce qui n'empêche pas les discours des médias et des politiques de réduire le plus souvent l'insécurité à la petite et moyenne délinquance urbaine et/ou aux «bandes de jeunes». Ainsi les images véhiculées sur la criminalité dans les quartiers stigmatisés sont généralement largement disproportionnées au regard de la criminalité effectivement enregistrée et les problèmes ressentis comme prioritaires par la population. Cette image déformée s'accompagne le plus souvent de qualificatifs ainsi résumés dans le dossier du Soir du 20 octobre 2009 titré «*Dans un ghetto de Bruxelles*» : «*Les 'jeunes' en question sont 'tous d'origine maghrébine', une 'minorité délinquante' qui 'veulent être les maîtres du quartier' et se 'réapproprient l'espace public' à leur façon.*»

Des réponses à l'insécurité enfermées dans des «ghettos»

La focalisation des causes de l'insécurité sur la «petite délinquance urbaine» a pour conséquence, depuis le début des années 1990, la mise en place d'une multitude de dispositifs publics territorialisés et focalisés sur les espaces publics urbains de certains quartiers : contrats de sécurité,

[3] publié par le SPF Intérieur.

«politique des grandes villes», contrats de quartier, développement de fonctions de proximité ou des nouvelles technologies visant à surveiller l'espace public (agents de sécurité et de prévention, îlotage policier, vidéosurveillance...).

Cette approche territoriale mêle avec beaucoup d'ambiguïté le préventif et le répressif et les acteurs de ces deux champs avec un risque de contamination ou de dissolution de la logique sociale par et dans la logique pénale. Une sorte de répression euphémisée et dès lors moins entourée des garanties fondamentales car considérée comme moins attentatoire aux libertés essentielles. Elle opère en outre un glissement de la répression de la délinquance vers le contrôle des incivilités et des nuisances, à l'image du développement des amendes administratives communales sanctionnant les «désordres publics».

La territorialisation des dispositifs donne une perception morcelée de la ville, de ses problèmes et des politiques à mener et fait de l'insécurité le fruit d'éléments problématiques au sein du tissu social. Cet enfermement des politiques sécuritaires dans certains quartiers conduit en effet à penser que l'insécurité est le fait d'une population problématique appartenant à certaines origines ethniques et qui serait concentrée dans ces quartiers plus qu'ailleurs. D'où l'attribution du qualificatif de ghettos.

Des ghettos populaires aux enclaves affinitaires pour riches

Etrange de qualifier de ghettos des quartiers qui se caractérisent généralement par leur hétérogénéité (vingt à trente nationalités s'y côtoient très souvent) alors que d'autres non qualifiés de tel sont nettement plus homogènes (certains quartiers aisés des communes périphériques). Contrairement à ce que laisse entendre le Plan de développement international de la Région, il n'y a pas d'«effet Bronx» à Bruxelles. Par contre, il est vrai que l'hétérogénéité de ces quartiers peut être un facteur explicatif de tensions sociales et des incidents qui s'y déclenchent, puisqu'elle met en contact et en compétition des populations qui se différencient fortement non pas tant sous l'angle «ethnique» ou culturel que sur le plan de leur trajectoire sociale (ascendante ou descendante, rapide ou bloquée), de leur mode d'appropriation de

l'espace et des ressources collectives et de leur capacité de mobilisation. Il en va ainsi de la confrontation récente dans le quartier Maritime entre des jeunes du quartier et les habitants d'un ensemble de lofts rue de Ribaucourt doté de grilles et d'un parc privatif. Pourquoi parler d'«enclave affinitaire» (dixit Charles Picqué dans l'article du Soir précité) pour les premiers et pas pour les seconds ? Ces enclaves urbaines pour riches ne préfigurent-elles pas les *gated communities* des Etats-Unis^[4] révélateurs des fortes inégalités sociales régnant dans les villes américaines ?

Une responsabilité politique avant tout

Ainsi, chez nous, plus que de ghetto, il faudrait parler dans la définition des problèmes de sécurité de difficultés à accéder au travail, à l'école, au logement, aux loisirs et à la culture, soit aux moyens d'une citoyenneté effective. Et donc de croissance des inégalités de tous ordres devant lesquelles nos politiques achoppent, voire démissionnent, préférant se retrancher derrière la façade du sécuritaire en sacrifiant des trajectoires de vie. Mais dans la rhétorique sécuritaire actuelle toute référence aux causes sociales du phénomène délinquant est qualifiée d'excuse sociologique et est rejetée comme nulle et non avenue. Seule compte la responsabilité personnelle.

Affirmer que ces quartiers ne sont pas des ghettos ne revient pas à dire que tout va bien dans le meilleur des mondes. C'est seulement ramener le débat sur le terrain où il se situe dans la réalité : celui de la dualisation de la ville. Il est temps également de rompre avec la croyance que les plus «pauvres» et les plus fragiles seraient plus délinquants que d'autres. Il s'agit seulement d'une délinquance plus visible et plus contrôlée. Le philosophe Michel Foucault^[5] faisait la distinction à cet égard entre les illégalismes populaires et les illégalismes privilégiés. Il est certain que la délinquance financière rampante exercée par une classe aisée est moins appréhendée par l'appareil de justice et pourtant cause des dégâts socio-économiques bien plus profonds mais moins visibles. Bruxelles est en définitive peut-être plus proche de la City de Londres que de Chicago !

CLAIRE SCOHIER
ET SYBILLE SMEETS^[6]

[4] Les gated communities sur le modèle américain peuvent se traduire comme un ensemble résidentiel dont l'accès est contrôlé (à l'aide de murs, de grilles, de dispositifs électroniques, de vigiles) et l'espace public (rues, trottoirs, parcs, terrains de jeu...) est privatisé. Il rassemble généralement une population homogène issue de la classe moyenne ou aisée.

[5] M. Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

[6] Chercheuse en criminologie à l'ULB.

Le Maritime : à contre-courant des préjugés

Le quartier Maritime - coincé entre le canal, la petite Ceinture et le site de Tour & Taxis - serait le prototype du coin de ville où la police et la justice n'auraient plus droit de cité. Pour sonder la réalité du terrain, Inter-Environnement Bruxelles a rencontré Sylvie Eyberg et Pierre Lauwers, actifs de longue date au sein du Comité Le Maritime. Ils nous livrent un portrait tout en nuances d'un quartier résolument vivant.



ERWAN MARIO

Quartier Maritime : des logements de standing qui reflètent la fracture sociale.

IEB : Depuis combien de temps vivez-vous dans le quartier ?

Sylvie et Pierre : Nous sommes installés dans le quartier Maritime depuis plus de 20 ans. Artistes, nous étions à la recherche d'un atelier à louer et nous l'avons trouvé dans ce quartier. Peu de temps après, nous avons décidé d'y habiter également.

Pourriez-vous nous définir en quelques mots votre quartier, les éléments qui ont marqué son évolution ces dernières années, la vie sociale et associative ?

Début des années 90, le quartier Maritime se remettait difficilement d'une situation d'isolement. Sur le plan géographique, le quartier se situe aux confins de la commune

de Molenbeek. Il en avait été séparé pendant 25 ans par le viaduc créé au boulevard Léopold II pour l'Expo 58. Sur le plan économique, les années 80 ont marqué le déclin des activités de Tour & Taxis, qui a entraîné le départ des entreprises installées dans le quartier (transports, dédouanements, entrepôts). C'est également au début des années 90 que la commune de Molenbeek a sacrifié toute la zone d'habitations du quartier bordant l'avenue du Port au profit d'une zone de bureaux (KBC, etc.). Cette opération, justifiée par la commune pour des raisons budgétaires, était à cette époque, la seule marque d'intérêt affichée par nos édiles pour le quartier.

Cette situation ne signifiait pas pour autant que nous vivions dans un quartier

désert, bien au contraire. La population ($\pm 13\,000$ habitants), essentiellement d'origine étrangère, y avait trouvé une place pour s'établir. Comme pour d'autres quartiers de ce type à Bruxelles, une économie s'y est développée, basée sur les besoins de ses habitants : épiceries, boulangeries, snacks, coiffeurs, cordonniers, garages, etc. Bref, un quartier populaire, vivant, avec ses problèmes et détresses sans doute mais où la solidarité, pour qui veut bien la voir, s'exprime constamment.

Nous avons rejoint le comité de quartier «Le Maritime», il y a 14 ans. Le groupe était déjà très actif. Il menait des actions «classiques» de comité de quartier: fêtes, brocantes, balades, petit journal d'informations locales... Mais le groupe se frottait surtout à des questions d'aménagement du territoire, à de gros dossiers comme le réaménagement du site de T&T. Le plus convaincant pour nous était que ce comité avait adopté un principe de précaution pour éviter que toute action entreprise (même de bonne volonté) n'ait un effet d'exclusion sur quiconque. C'est certainement ce principe qui fait défaut dans les politiques actuelles de réaménagement... Et, bien sûr, ce n'est pas le privé, les promoteurs, qui vont se soucier de ce principe.

Depuis quelques années, nous assistons à un changement sociologique dans la population du Maritime. Il y a eu l'arrivée d'une classe moyenne, attirée par la possibilité d'acheter une maison à un prix encore raisonnable, mais très hostile au caractère populaire du quartier. Ensuite, la plupart des bâtiments industriels se sont transformés en loft pour une classe franchement plus aisée. T&T, avec sa promesse d'un futur «Domaine des Dieux», agit comme un aimant pour ceux qui rêvent de profiter un jour de l'uniformisation des quartiers résidentiels. À d'autres populations, d'autres problèmes... La quiétude des uns chasse les autres.

Pensez-vous que les politiques régionales et communales ont joué un rôle dans ces évolutions (contrats de quartier, ZIR, ...)?

Il est difficile de répondre à cette question... Ce qui est sûr, c'est que les politiques régionales récentes sont arrivées en même temps que le regain d'intérêt privé pour le quartier. Ce n'est certainement pas un hasard. Dès le premier contrat de

quartier, le comité de quartier «Le Maritime» a mis toute son énergie à vérifier et à tenter d'intervenir sur le contenu et la manière dont ces politiques s'appliquent. La tournure de la saga T&T ne pouvait que nous inquiéter.

Il y a eu deux contrats de quartier au Maritime. Au moment de l'annonce, nous avons notamment rédigé un «manifeste» pour mettre en garde le politique et les habitants contre les effets pervers possibles d'une telle opération. Nous aurions voulu aussi poser la question de savoir s'il y avait moyen de refuser un contrat de quartier... Mais là, même au sein du comité, nous passions dans le domaine de l'impensable. Donc, il nous restait le manifeste... Qui appelait à rester attentif à ce que ces contrats ne servent pas uniquement, en fin de compte, à lustrer les abords du site de T&T. Et que par contre, il nous semblait urgent de consolider ce qui se construisait tous les jours fragilement dans le quartier.

Il nous semble que les bureaux d'études en charge des contrats de quartier ont fait leur possible en ce sens. Néanmoins, nous arrivons aujourd'hui à la phase la plus spectaculaire et la plus traditionnelle de l'opération : la rénovation des voiries... Il s'agit, comme pour les autres contrats dans

T&T AU PUBLIC
ALLES MOET TERUG

T&T OPENBAAR
RACHETONS TOUT



Le Comité de quartier Maritime organise des événements qui permettent la rencontre entre les différentes communautés. Ici, une tentative de réappropriation populaire du site de Tour & Taxis.



d'autres quartiers, du plus gros poste de dépenses... Malgré nos «faibles» mises en garde, ceci n'a jamais été remis en cause ou discuté.

Votre quartier a été qualifié de ghetto par les médias ou certains politiques. Adhérez-vous à cette conception ? Pensez-vous que la mixité sociale soit une réponse à la division sociale de l'espace ?

Nous pensons que les ghettos se trouvent à Uccle et qu'ils feraient bien d'accepter un peu de mixité. Le problème avec ce genre de définitions, c'est qu'on peut les utiliser dans tous les sens. Mais par contre, ces définitions disent clairement «je ne vous aime pas». Que faire avec ça ?

En tant que groupe d'habitants militants, que souhaiteriez-vous pour votre quartier ?

Nous ne sommes pas sûrs d'être «militants»... Simplement, vivre dans ce quartier nous a appris énormément de choses et nous a conduits à abandonner certains canevas de pensée, d'habitudes trop conformes. Nous lui devons bien ça! On y a découvert un humour certain aussi, quoi qu'on en dise. En fait, ce que nous souhaiterions, c'est qu'il y ait une certaine forme de politesse (pour ne pas dire intelligence) quand quiconque — journaliste, homme politique, promoteur ou habitant — s'adresse au quartier Maritime... Ni plus ni moins !

PROPOS RECUEILLIS PAR IEB

CONCLUSIONS Disqualifier l'insécurité et requalifier les quartiers populaires

C'est quotidiennement, avec les tripes nouées, que Georgette fait le trajet du métro à son domicile en longeant les murs de ces hangars dont on ne pourrait dire s'ils sont encore en activité. A chaque fois qu'un amas de silhouettes humaines se dessine à l'horizon, son imagination produit le scénario d'un thriller digne d'un best-seller de la FNAC... elle flippe !

**DRUG DEALERS
DON'T CARE WHERE
THE MONEY COMES
FROM. DO YOU?**

PAY FOR WHAT
YOU TAKE
ONE CALL
MAKES A DIFFERENCE

IF YOU KNOW ANYTHING ABOUT DEALERS CALL

SCOTLAND CRIMESTOPPERS 0800 555 111
ALL CALLS ARE ANONYMOUS

L'imaginaire sécuritaire peut être entretenu par des politiques de communication agressives. Ici, un appel à la délation dans une petite ville en Angleterre.

Comme Georgette, nous sommes nombreux à projeter nos angoisses de la peur du crime sur notre environnement. Multiples sont les causes d'un tel sentiment : différences de classes, générationnelles, culturelles, simplifications médiatico-politiques... Ainsi, la méconnaissance de l'altérité et la volonté de certains de se démarquer des résidents des quartiers populaires alimentent le cercle vicieux des représentations négatives, étayant les idées reçues.

Véhiculer une image des quartiers à problèmes, fréquemment qualifiés de ghettos est relativement ravageur dans les perceptions et les effets produits. Cela «s'inscrit dans un système de représentation qui amalgame misère sociale, terreur et communautarisme.»^[1] Ce mythe du ghetto, abus de langage par extension du sens et exagération de ses caractéristi-



ques, concourt à stigmatiser le territoire en mobilisant des images chocs et figées pour le représenter. Nous sommes loin des quartiers ethniquement homogènes comme les ghettos noirs américains, surtout nous sommes loin de l'isolement contraint par une autorité (impliquant l'intentionnalité, «*c'est-à-dire sur la volonté d'un groupe dominant à l'égard d'un groupe dominé qui fait peur (...)* »^[2]).

Tout le climat idéologique nous pousse à considérer que l'insécurité, l'indigence, le repli identitaire... sont dus à des effets liés au territoire. Pourquoi ne ferions-nous pas marche arrière, en ne prenant pas les questions sociales à partir du quartier, mais à partir de leurs origines structurelles : dualisation de la société, inégalité d'accès aux droits et services fondamentaux ? Ne nions pas l'existence de la division sociale de l'espace, mais pourquoi ne pas appréhender cette division sous l'angle d'une reproduction des rapports sociaux sur le territoire ? Alors questionnons les rapports sociaux !

Les quartiers populaires issus du déclin industriel de la ville, de l'abandon par la bourgeoisie de ses anciennes demeures ou d'extensions urbaines ne peuvent se laisser enfermer dans les clichés véhiculés par les médias ou les discours lénifiants

sur la mixité sociale. Ces espaces sont des lieux de vie où des formes d'animation et de socialité s'expriment comme nous l'ont présenté les habitants du quartier Maritime. Au contraire de ce que certains discours sécuritaires laissent entendre, notre ville ne devient pas plus dangereuse pour l'intégrité physique de ses citoyens qu'auparavant.

La construction du discours sécuritaire sur des quartiers carencés d'un certain point de vue, où toute l'attention est portée sur ce qu'ils n'ont pas ou ont en trop, sans jamais reconnaître leurs richesses concourt à disqualifier un territoire «*dangereux*» alors appelé «*ghetto*». Disqualifier les communes en «*retard de développement*» permet de légitimer la prétendue mixité salvatrice censée attirer les détenteurs de capitaux. Pour accueillir ces nouveaux venus aux profils socio-économiques valorisés, les autorités se doivent de sécuriser le quartier. A cet effet, des dispositifs matériels et humains sont installés chaque jour (caméras, vigiles, commerces de standing, ...). Le prochain numéro du BEM vous montrera que, dans ce domaine, l'imagination est au pouvoir.

CLAIRE SCOHIER
JÉRÔME MATAGNE
PIERRE MEYNAERT

[1] H. Vieillard-Baron, *L'emploi du mot «ghetto» est dangereux*, in revue Urbanisme n°356, septembre-octobre 2006.

[2] S. Delepine, *De la division sociale de l'espace à la ségrégation socio-spatiale : Quelle légitimité terminologique pour le géographe ? L'exemple d'un ghetto tsigane à Bucarest*, sur <http://eso.cnrs.fr/IMG/pdf/ds.pdf>

Une promenade électromagnétique à Saint-Gilles

Pour une fois, à Saint-Gilles, les ondes électromagnétiques ne furent pas les seules à se déverser dans les rues avoisinant le parvis et la Porte de Hal. Plus de cinquante personnes, scrutant l'invisible au moyen de détecteurs, se sont retrouvées pour cette première balade électromagnétique. Mais qu'est-ce que cela peut bien signifier ? En perspective, sujet sensible sur le fil.



Départ de la Porte de Hal pour la balade électromagnétique.

souhaite voir l'initiative pilote se propager à l'ensemble de la Région.

Nous n'y sommes pas encore. Ce qui est certain néanmoins, c'est que le public n'attend plus gentiment du politique qu'il fasse changer les choses. Il se mobilise lorsqu'il l'estime nécessaire. Lorsque les initiatives viennent de la base et non plus du sommet, il paraît évident pour Inter-Environnement Bruxelles de soutenir le projet en apportant ses compétences en la matière.

Aller plus loin avec la législation

Nous espérons voir le concept se propager comme une onde à la surface de l'eau, mais nous tenons dès maintenant à jeter un pavé dans la mare. Car, du côté de la Région, il y a également moyen d'agir. A quand des moyens financiers et humains pour l'IBGE afin d'appliquer l'ordonnance relative aux rayonnements électromagnétiques ? Quand verrons-nous apparaître les arrêtés d'exécution ?

Quid des micro-antennes relais qui pullulent dans nos rues ? Ne devraient-elles pas être soumises à permis également ? Pouvons-nous espérer voir le principe de précaution s'appliquer en notre région et voir ainsi apparaître des zones «*zéro ou basse radiation électromagnétique*», notamment près des crèches et des écoles ? Enfin, il faut rappeler que le communiqué de presse du cabinet Huytebroeck (Ministre chargée de l'Environnement), datant du 16 janvier 2009, avançait que «*De nombreuses études ont été réalisées en Europe et dans le monde pour évaluer l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé et l'environnement. Les deux dernières (Inter-*

Tout commence par une poignée d'irréductibles constatant le fossé se creusant entre les avantages promis par la téléphonie mobile (et les systèmes sans fil) et les méfaits sociaux et environnementaux occasionnés par ces technologies.

Rapidement, une envie fait entrer en résonance le groupe : mobiliser l'opinion publique autour des questions relatives aux effets du GSM sur nos sociétés. C'est ainsi que le collectif «dé-mobilisation» prend vie.

Première étape, sonder la population bruxelloise en l'invitant à une promenade atypique ; une balade électromagnétique. C'est ainsi que l'appel est lancé. Et la qualité n'a pas fait d'ombre à la quantité. Un succès de foule au rendez-vous ce dimanche 25 novembre au pied de la Porte de Hal. L'occasion de faire le point sur les effets délétères des téléphones portables sur nos relations

humaines (interruptions permanentes des conversations, contrôle social, intrusion de la vie professionnelle dans la vie privée, etc.) et sur notre santé (électro-sensibilité, fatigue, épuisement physique, etc.).

Un public de plus en plus critique

Durant le circuit, différentes étapes avec présentation d'un sujet lié aux rayonnements électromagnétiques ont permis de nourrir la réflexion du public. Ainsi, les effets sociaux, l'éthique quant à la dissimulation des antennes relais, les effets sanitaires, le partage d'expériences personnelles, la situation législative à Bruxelles furent autant de thématiques connexes abordées, permettant de préparer le débat qui suivit la projection du film «*Sous le feu des ondes*».

Le résultat est là. La population est sensible à cette thématique et



ERWAN MARJO

Mesure du rayonnement des ondes électromagnétiques produites par les antennes relais.

Phone et Bio-Initiative) indiquent que ces effets sont observables.»

Alors que les avis préconisés dans ces rapports démontraient des effets observables à 0,6V, la Région n'a pas revu sa décision initiale. Elle a donc demandé la diminution de la norme actuelle à la valeur de 3V/m. Ce qui n'est déjà pas mal vu qu'en Europe seule notre Région a légiféré en la matière. Mais quitte à s'appuyer sur deux études scientifiques pour justifier sa position, la Région aurait pu choisir la voie de la cohérence et s'aligner sur les normes conseillées par ces rapports.

Une question alors... Pouvons-nous espérer de notre Région la réitération d'une certaine forme de pro-activité en visant d'ici 2013, la norme de 0,6V/m, tel que le préconise le rapport Bio-initiative ?

ERWAN MARJO

Futur passif

En septembre dernier, la Plate-forme Maison Passive ouvrait gratuitement les portes du salon de la construction passive à Tour & Taxis. De nombreux stands permettaient au grand public de faire un tour d'horizon des différents types de conceptions proposées. IEB y a fait une enquête active afin de mieux comprendre les principes et les techniques de ce mode d'habitat qui tentent de plus en plus de candidats à la construction.

Un logement passif consomme quatre fois moins d'énergie qu'une habitation classique neuve. Le constat est d'autant plus interpellant que l'on sait que 25% de l'empreinte écologique sont liés au logement et que plus de 85% de cette empreinte proviennent de la consommation d'énergie (= chauffage, mauvaise isolation, éclairage, appareils électriques). Le concept des maisons passives offre donc une réponse évidente pour réduire au maximum les consommations d'énergies liées au logement. Cependant, il est primordial de bien comprendre les différentes techniques utilisées et de faire un choix judicieux des matériaux, ceci afin de garantir un résultat optimal, tant pour la performance énergétique du bâtiment que pour le confort des habitants. Parce qu'une maison pas-



ALAIN MIRALY

61, rue J. Wauters à Schaerbeek. Première maison passive certifiée à Bruxelles (Architecte: I. Camacho).



Rue Gérard à Etterbeek, rénovation de 4 appartements en vue de répondre aux critères de la «maison passive» (lauréat du concours «bâtiments exemplaires 2008», organisé par Bruxelles Environnement IBGE).

sive n'est pas forcément synonyme de maison «verte» ou «écologique».

En effet, si le souci est de construire un bâtiment dans un esprit de respect de l'environnement, il est impératif de tenir compte de la gestion globale des ressources. Il s'agit également pour les occupants de bien comprendre le fonctionnement global de l'habitation et d'adopter les comportements adéquats pour garantir un gain sur la dépense en consommation d'énergie mais aussi une bonne qualité sanitaire du logement.

Des critères incontournables

Le principe de la maison passive intègre certaines caractéristiques :

- Une isolation de l'enveloppe du bâtiment : une isolation renforcée des murs extérieurs, du sol et des toitures est essentielle pour éviter toute déperdition de chaleur vers l'extérieur. Une isolation performante garde la chaleur à l'intérieur en hiver et prévient la surchauffe en été.
- Une bonne qualité de l'air : un système de ventilation sans faille qui permet de renouveler l'air et de maintenir une ambiance saine en toute saison.
- Une étanchéité à l'air : indispensable pour garantir la rentabilité de l'isolation mais aussi pour un meilleur rendement de la ventilation.
- La suppression des ponts thermiques : parce qu'ils sont causes de désordres ! Ils peuvent amener des problèmes d'humidité et de fortes déperditions d'énergie. Ce point doit être considéré comme prioritaire dans un projet de construction passive.
- D'autres caractéristiques sont également à prendre en considération comme une bonne orientation du bâtiment qui permettra d'optimiser les gains de chaleur et l'apport de lumière naturelle. La gestion de l'espace est également importante. Plus un bâtiment sera compact moins il sera gourmand en énergie.

Il est indispensable de réunir ces différents critères pour un résultat satisfaisant en terme d'économie d'énergie. A ce jour, ce gain en énergie est d'ailleurs difficile à évaluer, surtout parce qu'une maison passive nécessite plus de matériaux isolants qu'une maison dite «conventionnelle». Les différentes sources se rejoignent et parlent d'un retour sur investissement de plus ou moins 11 ans.

Une grande diversité d'options

Pour un projet de construction «écologique», le choix des matériaux, notamment concernant l'isolation, sera déterminant. Pour un bon bilan environnemental, il faut prendre en considération l'énergie utilisée pour la fabrication et la mise en œuvre de certains matériaux. Isoler un bâtiment avec du polystyrène ou du polyuréthane n'est en rien respectueux de l'environnement. Des alternatives existent, comme la cellulose en vrac par exemple, pour éviter d'alourdir le bilan énergétique de l'habitat. Il en sera de même pour les matériaux utilisés pour la structure : terre paille, béton, bois... les alternatives sont nombreuses, de même que la diversité de l'architecture. Une maison passive n'est pas forcément un bloc carré sans fenêtre. Les options sont variées et proposent des styles d'habitat très différents allant de la fermette à la maison futuriste en passant par des bâtiments très classiques parfaitement intégrés dans le bâti existant.

Il est donc possible de concevoir une habitation selon les désirs et les besoins de chacun. Des architectures

variées, la possibilité de choisir les apports d'énergie (différents types de pompe à chaleur, panneaux solaires thermiques, puits canadiens, énergie éolienne, différents systèmes de chauffage d'appoint...), les orientations seront multiples en fonction bien sûr des moyens financiers. Cependant, pour un résultat sans mauvaise surprise, le maître d'ouvrage aura la sagesse de s'entourer d'une équipe cohérente. Architecte, entrepreneur, ingénieur et conseillers techniques doivent former une équipe qui travaille ensemble dans une démarche de réalisation globale et non fragmentée.

Apprendre à loger passivement

Le logement passif impose de bien connaître le fonctionnement de l'habitat pour un rendement et un confort optimal. Normalement il n'est pas nécessaire d'ouvrir les fenêtres pour ventiler le logement. Un avantage en milieu urbain puisque l'isolation épargne des nuisances sonores et de la pollution de l'air. Un confort appréciable également pour les personnes souffrant d'allergies à certaines saisons ou tout simplement pour maintenir les insectes dehors ! Evidemment si on aime le chant des petits oiseaux au réveil ou la sensation d'air frais cela peut être frustrant. Le fait d'ouvrir les fenêtres n'aura cependant pas de conséquences désastreuses si les habitants ont une bonne compréhension du système de ventilation. Une



PLATEFORME MAISON PASSIVE

Un style de construction très conventionnel en ossature bois.

bonne installation permet de vivre dans un environnement sain, mais elle doit être parfaite sous peine de nuisances sonores désagréables. Il faudra également être attentif en cas d'absence prolongée en hiver parce qu'une maison passive se refroidit aussi, il faudra donc réchauffer les lieux pendant plus de temps qu'avec un système de chauffage traditionnel, les maisons passives n'étant souvent équipées que de systèmes de chauffage peu performants.

ISABELLE HOCHART

HOMMES | HABITAT | ENVIRONNEMENT

**maisons
passives**

ADELINE GUERRIAT PRINCIPE ET RÉALISATIONS

Adeline Guerriat, *Maisons Passives*, Editions L'Inédite, Hommes, Habitat, Environnement, 2009.

Pour en savoir plus :
Plate-forme Maison Passive,
rue de l'Epargne, 7000 Mons
www.maisonpassive.be



IBGE
Projet de logements collectifs, rue Fin à Molenbeek (Lauréat du concours «bâtiments exemplaires 2008», organisé par Bruxelles Environnement IBGE).

A Toulouse, piétons et cyclistes dopent le commerce!

A l'heure où le réaménagement des boulevards du centre est, semble-t-il, reporté aux calendes grecques, il est particulièrement rafraîchissant de se pencher sur l'expérience que la municipalité de Toulouse a récemment tentée sur son axe commercial principal.



La rue d'Alsace-Lorraine, un dimanche. Imaginez le contraste avec un samedi de grande affluence avec près de 150 000 piétons.

Rue d'Alsace-Lorraine, depuis l'été 2007, piétons, vélos et automobilistes partagent un espace aménagé provisoirement. Très vite, cet espace expérimental gagne en convivialité et, à la satisfaction générale, la rue est désormais fermée définitivement à la circulation motorisée (autos, motos et scooters). Elle est simplement ouverte le matin, uniquement pour les livraisons, et reste accessible à toute heure aux riverains qui possèdent un parking privé.

No car, no business?

La rue d'Alsace-Lorraine constituait jusqu'à son récent aménagement un boulevard urbain encombré chaque jour par plus de 15 000 voitures et 2 000 autobus. Un enfer que les commerçants défendaient pourtant bec et ongles, persuadés qu'une interdiction de la voiture provoquerait la mort de leurs activités. «*Tout le monde a hurlé !*», déclare Arnaud Ernst, Manager de la Mission commerciale de Toulouse, l'Atrium local. Pourtant, très vite, les commerçants constatent que

les samedis de grande affluence près de 150 000 piétons fréquentent la rue. Une explosion du nombre de visiteurs qui culminait à 30 000 jusqu'alors. En quelques mois, les chiffres d'affaires grimpent allègrement, au point qu'au terme de deux ans de test, plus personne (y compris les riverains qui ont beaucoup gagné en qualité de vie) aujourd'hui n'envisage de s'opposer à l'aménagement définitif de la rue, prévu dès la fin de cette année!

Différents, nos boulevards du centre ?

Peut-on s'inspirer de cette belle histoire toulousaine pour nos boulevards du centre? Les deux artères sont comparables à bien des égards. Elles constituent toutes deux des axes privilégiés de pénétration de l'hypercentre de la ville, sont bordées de nombreux commerces et toutes deux suscitent des prises de positions passionnées de la part de leurs différents usagers. Les boulevards bruxellois sont par contre beaucoup plus larges, ce qui laisserait la possibilité de garder une voie centrale accessible aux bus, au contraire de la rue d'Alsace-Lorraine, trop étroite pour envisager un partage de l'espace avec les bus toulousains qui ont dû être détournés dans des rues adjacentes... Mais tant qu'à faire, pourquoi ne pas imaginer une ligne de tram en surface, rétablissant par exemple la liaison depuis Uccle? Une option qui permettrait de soulager quelque peu l'axe Nord-Midi, à la limite de la saturation et de faire définitivement l'économie du fantasme de la ligne de métro Nord-Sud !

MATHIEU SONCK



A Toulouse, il y a aussi un dimanche sans voiture chaque mois !

Quartier durable : BA-O-BAB 81, un arbre qui prend racine à Saint-Gilles

IEB est allé à la rencontre du quatrième des cinq quartiers durables sélectionnés par Bruxelles Environnement en octobre 2008. Par son nom d'arbre à palabre, ce projet prend à cœur de relier les habitants du haut et du bas de Saint-Gilles autour d'initiatives améliorant durablement leur cadre de vie. Nous avons rencontré Kamal Adine, travailleur social, très actif dans le projet.

Pourquoi avoir rejoint BA-O-BAB 81 ?

Kamal Adime : Je n'ai pas rejoint BA-O-BAB 81 mais je l'ai initié avec d'autres habitants du quartier. J'aime à parler de l'acte fondateur de notre projet où des habitants du haut et du bas ont cherché à se rencontrer pour construire un projet commun plutôt que de se mettre en concurrence. J'avais pas mal de contacts avec les habitants du bas en tant qu'ancien coordinateur de l'association des parents saint-gillois et initiateur d'un projet de sensibilisation à l'environnement à destination des jeunes du quartier.

Pourquoi ce nom ?

BA-O-BAB 81 est un nom qui nous est venu presque naturellement : le Baobab est un symbole de la diversité, du rayonnement prenant racine dans une légende africaine : malgré qu'il ait été déraciné et planté à l'envers, cet arbre a pu s'adapter et rayonner. Le «81» renvoie à la ligne de tram 81 qui traverse la commune depuis la gare du Midi en remontant vers la place communale, elle est un symbole de liaison entre les habitants et les territoires.

Comment définirais-tu un quartier durable?

Un quartier durable est un laboratoire d'idées, comme un jardin collectif où chacun des membres peut planter sa petite graine, apporter et échanger son savoir. C'est un champ en perpétuel mouvement. C'est la dimension humaine du projet, les liens qui se tissent entre les participants qui constituent la trame centrale de



Après la dégustation de fromages locaux, plusieurs habitants se sont réunis pour former un groupe d'achat solidaire.

notre projet. Il n'est pas porté par des dispositifs technologiques écologiques mais par ses forces vives. Chacune de nos rencontres rassemble des dizaines de personnes de divers horizons qui viennent, curieuses de s'abreuver à notre BA-O-BAB. Chacun y amène des idées que la plate-forme tente ensuite de prolonger en fonction des énergies en présence. Nos rencontres et actions ont porté tant sur des questions liées à l'alimentation (groupe d'achat solidaire), à l'attention à porter à notre espace public (verdurisation du quartier, montage photo pour sensibiliser à la propreté), à la mobilité (balade en vélo pour relier les quartiers, réflexion pour réaménager l'axe de la rue Verhaegen). Un projet de potager collectif et un partenariat avec la commune dans le cadre du contrat de quartier Fontainas pour la verdurisation des façades se dessinent pour les mois à venir.

Quel avenir promets-tu à BA-O-BAB ?

Au-delà des aspects ayant trait à la sensibilisation à l'environnement, le projet durable apporte une plus value directe aux participants au point de vue du métissage des idées, il multiplie les opportunités d'échanges entre les habitants et crée les conditions permettant de les impliquer collectivement dans la prise en charge de leur lieu de vie. Je pense que l'arbre de BA-O-BAB est bien planté, son rayonnement dépendra des soins et de l'affection que les membres lui apporteront.

PROPOS RECUÉILLIS PAR CLAIRE SCOHIER

Pour plus d'informations sur le quartier durable BA-O-BAB 81 visitez : <http://www.baobab81.org/>

Bruxelles en mouvements

Périodicité : paraît toutes les trois semaines (7 décembre-27 décembre 2009). Ne paraît pas en juillet-août.
Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl.
Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme
de l'ARSC. Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/893-09-09. E-mail : info@ieb.be
Éditeur responsable : Gwenaël Brée, rue des Champs Elysées, 91, 1050 Bruxelles.



Rédacteur en chef: Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Delfairière,
Jacqueline Gilissen, Isabelle Hochart, François Hubert, Thierry Kuyken, Olivia Lemmens, Catherine Maréchal,
Erwan Mario, Jérôme Matagne, Philippe Meersseman, Pierre Meynaert, Hélène Quoidbach, Daïla Riffi,
Claire Schrier, Mathieu Sonck, Delphine Termotte, Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

**En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez
à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur
de la qualité de la vie en ville.**

Coût de l'abonnement annuel au périodique Bruxelles en mouvements (16 numéros) : 24€.
Etranger : 34€. Abonnement de soutien : 54€. Mensuellement par domiciliation : 2€.
Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.



EDITO

Le budget coince ? Vendons les bijoux de famille!

Araison, le gouvernement bruxellois rappelle régulièrement que la Région bruxelloise souffre d'un sous-financement chronique estimé en 2003 à 500 millions d'euros par an. Même si ce montant est partiellement diminué par des mécanismes de compensation (tels que les accords Beliris), cette situation est injuste, car ce n'est pas le seul écueil auquel nous faisons face : alors que la Région wallonne s'autofinance à raison de 35% de son budget (en levant des impôts régionaux) et la Région flamande à raison de 40%, ce sont près de 60% du budget bruxellois qui proviennent de la fiscalité régionale bruxelloise. Avec près de 38 % dans le budget initial des recettes (en 2007) occupé par la fiscalité immobilière, Bruxelles est à la merci du moindre battement d'ailes dans le secteur immobilier.

Avec la crise financière et ses conséquences sur l'économie réelle, le gouvernement se voit contraint de faire d'importantes économies et de trouver de nouvelles recettes pour rester dans les conditions de déficit imposées par le Conseil Supérieur des Finances. Voilà une situation qui suscite une double réflexion.

Premièrement, Bruxelles a besoin d'une profonde réforme fiscale qui assure un glissement d'une fiscalité sensible à la conjoncture immobilière vers une fiscalité plus stable. La situation sera nettement plus saine et évitera la tentation qu'a le gouvernement de promouvoir de grandes opérations immobilières pas toujours pertinentes pour alimenter ses caisses. Quelques pistes : la péréquation des cadastres (les négociations institutionnelles approchent, il est temps de ramener dans le giron bruxellois cette compétence), un pré-

compte immobilier différencié entre mono et multi-propriétaires, une augmentation de la taxation sur la consommation (en excluant les biens de première nécessité), le développement d'une politique d'éco-fiscalité ciblée (telle que le péage urbain), etc. Le produit de ce glissement devrait être exclusivement affecté aux besoins des plus faibles : logements sociaux, transports en commun, micro-crédit, etc...

Deuxièmement, le gouvernement doit absolument abandonner la piste de vendre certains bijoux de famille tels que des terrains et des bâtiments propriétés de la Régie foncière ou de la SDRB [1]. Cette mesure est sans doute très tentante lorsqu'on cherche à boucler un budget mais elle est un non-sens à long terme : il convient, pour de multiples raisons, chaque fois que cela est possible d'augmenter la maîtrise publique sur le foncier. Pour répondre aux besoins en logements sociaux, pour lutter contre les effets de dualisation sociale générés par les politiques de rénovation urbaine, pour mieux maîtriser le marché des logements moyens, etc.

A cet égard, il est temps d'entamer une réflexion sur la politique de la SDRB en matière de rénovation urbaine. Est-il vraiment pertinent d'investir à fonds perdus dans des logements dont le destin est de retourner un jour au marché ? De nombreuses solutions existent pour garder la maîtrise du foncier dans ce genre d'opération. L'emphytéose est sans doute le dispositif le plus connu. D'autres dispositifs, comme le community land trust, moins connus méritent toute notre attention. Nous y reviendrons plus longuement dans un prochain BEM !

MATHIEU SONCK

[1] Le Soir, le 18 octobre 2009 : «Rayon recettes, la Région bruxelloise vendra via ses opérateurs que sont la Régie Foncière et la Société de Développement de la Région Bruxelloise (SDRB), un certain nombre de bijoux de famille (terrains, bâtiments...)».